

Cfdt:

Plan d'entreprise : on ne badine pas avec le dialogue social !!!!

Les élus du CSE sont informés d'un complément sur le futur plan d'entreprise. Un sujet plutôt conséquent à la vue des sujets et de leur reporting : Direction Informatique (DOSI), Direction Santé Prévoyance, Retraite Complémentaire, nouveaux métiers. Au total, 5 sujets pour lesquels la direction souhaitait que chaque intervenant ne consacre que 45 minutes au mieux, en tenant compte des échanges...

Les élus, à l'unanimité, ont demandé que l'ordre du jour soit traité comme il se doit, même si la réunion devait se terminer tard, brandissant le risque de quitter la salle si la direction limitait le dialogue social.

La direction n'a pas donné d'éléments chiffrés de son tableau de bord et de suivi. Peut-on douter de son désir de transparence ?

DOSI : Poursuite de l'optimisation et de la rationalisation des outils pour augmenter l'efficacité autant pour les assurés que pour les collaborateurs. Le pilotage doit rester en interne et le plan de recrutement important est toujours en cours. Une des difficultés de l'exercice est l'obsolescence des outils et de leurs capacités à satisfaire des besoins en constante évolution. Si le digital doit apporter des sources d'économies à travers le développement des espaces clients, il existe des frictions au sein des certains métiers. A titre d'exemple, les difficultés relationnelles entre le réseau commercial et la gestion VIA SANTE, les outils n'étant pas partagés.

SANTE PREVOYANCE : Cette direction poursuit (jusqu'à quand ?) la même inéquation à plusieurs inconnues : baisser les coûts de fonctionnement tout en assurant une gestion et une relation client optimale, une gageure à l'instar du commercial qui semble relever du mythe de Sisyphe ou des Shadocks « plus ça rate, plus on a de chances que ça marche ». A tel point que la direction pose la question de l'emploi et ne s'interdirait pas à faire gérer en externe certaines prestations. Les services différenciants ? Mais bien sûr ; et qui les vend et les gère si on n'embauche pas ? L'Action Sociale financée par la retraite ? A travers certaines de ces questions, c'est le modèle même qui est remis en cause. Doit-on être assureur, gestionnaire ou les deux mais sur quel équilibre ?

La CFDT est très vigilante au discours source d'interprétation et aux impacts sur l'emploi et les conditions du travail.

RETRAITE COMPLEMENTAIRE : Le préambule : intégration de la retraite complémentaire dans la CNRU prévue à partir de 2025 et le transfert du recouvrement vers les URSSAF en 2022. Le calendrier définitif n'est pas calé mais le groupe continue de suivre la trajectoire des fédérations Agirc Arrco. C'est clair : la retraite complémentaire telle qu'on la connaît disparaîtra du groupe. Le personnel (en totalité ?) basculera vers la caisse du régime universel. Pendant ce laps de temps, les équipes doivent améliorer la productivité et la qualité de gestion, réduire les stocks à l'aide de renfort de CDD et montrer qu'on est meilleur que les autres.

Nous avons déjà abordé ces éléments lors du premier CSE de janvier. Néanmoins plusieurs questions subsistent : outre nos collègues du contentieux qui vont intégrer d'autres métiers à partir de 2022/2023, la direction poursuit la réflexion sur une spécialisation des sites ou des étages en vue du futur changement d'employeur. La CFDT a posé la question d'une éventuelle mutualisation entre GPS. La direction a répondu qu'elle avait suffisamment de ressources pour mutualiser en interne. De même qu'une collaboration au sein des bassins d'emploi ne paraît pas à ce jour envisagée. Si l'Action Sociale est bien rattachée au domaine retraite, l'avenir des équipes est loin d'être clair et les collaborations locales avec les CARSAT, gage d'un maillage efficace et intéressant, ne préjugent en rien d'un rapprochement unilatéral au sein de la CNRU. Cette activité intéresse aussi le domaine concurrentiel.

NOUVEAUX METIERS : C'est l'occasion de faire connaissance avec Philippe DA COSTA, le dernier arrivé dans le Comité de Direction, en charge de suivre les nouveaux métiers et le développement durable. Celui-ci a indiqué aux élus du CSE les pistes de réflexions à propos d'un travail transverse sur l'étude des services différenciants. Cela concerne l'ensemble des métiers du groupe mais toujours sous un angle d'opportunités stratégiques et viables économiquement : doit-on constituer une société dédiée ?

Vers quel modèle d'affaire ou d'alliances, le groupe se dirige ?

Quelle sera demain la place de l'Action Sociale et de PRIMAVITA ?

Quel type de travail au sein des branches et avec les partenaires sociaux ?



Suite au prochain épisode...

Afin de pouvoir rendre un avis éclairé, les élus CFDT ont demandé d'avoir le bilan du plan qui s'achève ainsi que des précisions sur les indicateurs du nouveau plan et vérifier de la pertinence des choix qui seront opérés.

Cfdt:

Orientations commerciales : copie à revoir !!!!

Si la direction commerciale souhaitait saborder sa présentation, elle ne pouvait pas faire mieux !
Aucun bilan des réalisations de 2019, aucun chiffre sur les résiliations. Pire, la présentation ressemble à une attaque en règle contre les réseaux MDE et MDP jugés trop coûteux et peu performants.

Pour autant, sur chacun des marchés, en prévoyance et santé, des objectifs de croissance démesurés, jusqu' à + 34% pour le MDE ! Un poids supplémentaire sur les équipes déjà sous perfusion.

Des ambitions fortes, mais pas de baguette magique, pour les équipes ; en santé SIMPLEO et FLEXEO déjà là en 2019 n'ont pas révolutionné le marché. Et surtout la rengaine habituelle sur la nécessité de diminuer les coûts encore et toujours.

Plus étonnant, en dépit des perspectives offertes par la loi PACTE, la direction commerciale n'affiche aucune ambition de croissance en retraite et en épargne salariale.

Et pour finir, cerise sur le gâteau, la présentation d'un PPI (Plan de Performance Individuelle), sorte de contrat qui va peser sur la tête des collaborateurs les moins rentables en 2019. Le petit frère du fameux « contrat managérial » LM mais en mieux dicit la DRH !

La CFDT a indiqué qu'elle serait très attentive sur son application qu'elle prévoit difficile dans le cadre du multi marché.

Petite satisfaction : la tenue de la commission métiers est fixée au 10 mars et sera dédiée au bilan et à la présentation des challenges commerciaux. Déjà plusieurs semaines de retard...

Budget et œuvres sociales du CSE

Le budget du CSE est voté par l'ensemble des élus et permettra d'offrir aux salariés un niveau des œuvres sociales identique à celui de l'année passée. La valeur du bon de Noël sera déterminé en septembre en fonction de la dernière dotation versée par l'employeur. Comme chaque année, il est la variable d'ajustement budgétaire.

Un nouveau prestataire pour les événements culture, rentrée scolaire, allocation étudiante et Noël.

La nouvelle carte cadeaux illicado

Cette carte est valable dans de très nombreuses enseignes et également pour les achats sur internet. Le montant est au libre au choix du salarié pour un minimum de 10€ et dans la limite de 250 € par carte (sans limitation de la somme totale).

Vous pourrez télécharger l'application mobile qui permettra des fonctionnalités facilitatrices sur le suivi des consommations. Retrouvez toutes les informations sur cette nouvelle carte sur le site du CSE rubrique « nouveauté » en cliquant sur le lien.



Le nouveau site du CSE est ouvert depuis le vendredi 28 février. Un mail a été envoyé le 27 février 2020, avec le lien du site : www.cse-ag2r.fr et les indications nécessaires à la création de votre mot de passe, ce message émane de : acldedie@aclhm1.fr

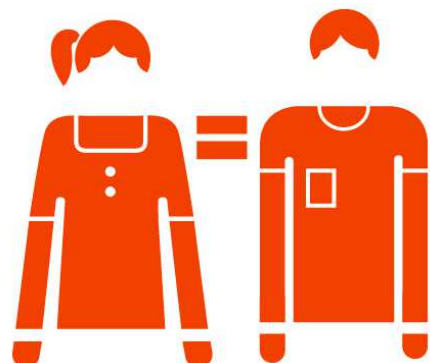
Pour les prochains mails en provenance du CSE les messages émaneront de CSE-AG2R@aclhm1.fr

Pensez à vérifier et ou modifier vos informations personnelles (adresse, site de rattachement, enfants, conjoint, RIB...) et à compléter votre quotient familial. A ce jour, 58% des salariés se sont connectés pour créer un mot de passe et 1150 avis d'imposition ont été enregistrés en ligne.

Le CSE vous prévientra par mail dès l'ouverture des prestations.

Cfdt:

2 traits pour l'égalité



ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE 08 mars, une date pas comme les autres!
CFDT AG2R sur Application mobile et tablette, sur Facebook et sur CFDT-AG2R.COM